

Au fil de



Bulletin municipal n°5 - Janvier 2023

www.nouesdesienne.fr



**Adressage :
Uniformisation
à l'échelle de
Noues de
Sienne**

P. 4

**Agents à Noues de
Sienne, découvrez
leurs quotidiens**

P. 5



**Investissements
Projets**

P. 6



Quels noms pour nos bâtiments ? P. 7

**Déchets :
Redevance incita-
tive et enquête, on
fait le point**

P. 16

Programme et activités pour 2023

P. 8



La situation internationale affecte notre quotidien, déstabilise notre sécurité et remet en cause nos ressources énergétiques. Elle nous interroge sur le climat, l'environnement, et nous met à l'épreuve à travers l'inflation. Nous devons nous adapter, définir nos priorités au quotidien, distinguer l'essentiel du superflu, bien que ces notions soient toutes relatives. Même si l'Etat met en place des garde-fous, cela ne peut durer dans le temps, le quoiqu'il en coûte à ses propres limites. Vivre à crédit sur le dos des générations futures n'est pas un exemple de comportement responsable, quel que soit le domaine.

Notre collectivité est confrontée à ces problématiques, sans accompagnement de l'Etat. Lors des débats d'orientation budgétaire nous devons faire des choix, prioriser les investissements, gérer les dépenses de fonctionnement. Face à certaines augmentations, la commune n'a pas vocation à accroître le déficit structurel de certains postes. Nous avons d'ores et déjà réduit les amplitudes de l'éclairage public, des illuminations de Noël, fait l'acquisition de lampes à LED. Nous devons trouver les solutions pour réduire nos consommations d'eau et d'énergie et poursuivre le travail en faveur de la rénovation énergétique de nos bâtiments, en réfléchissant à leur utilisation et leur devenir. L'aménagement des espaces publics, à court et moyen terme doit être une de nos préoccupations.

L'attractivité fait partie de nos priorités. Si nous devons conserver un cadre de vie et des équipements adaptés à nos aînés, nous devons inverser la tendance et créer les conditions propices à l'installation de jeunes familles. Cet automne nous avons mis en service et inauguré l'école maternelle (qui constitue avec l'école élémentaire, le groupe scolaire Simone Veil) et l'aire de jeu partagée. Ainsi, les locaux de l'ancienne école maternelle ont été mis à disposition pour héberger les activités du Centre de Loisirs (CLSH) et diverses activités associatives, actuellement gérées par l'association « La Vache Qui Lit ». La culture fait aussi partie des priorités de notre commune. Aussi, après la construction par l'ex-Intercom Séverine du pôle socio-culturel, c'est tout naturellement que nous avons choisi de réhabiliter l'ancienne salle des fêtes de Saint-Sever en salle de spectacle.

La dernière phase du « village de caractère », initiée par la commune de Saint-Sever est en cours de réalisation avec la redynamisation du centre bourg et le réaménagement des abords de l'abbatiale, actuellement fermée. Ces travaux créent des désagréments pour l'ensemble des usagers et plus particulièrement nos commerçants chez lesquels nous devons garder nos habitudes surtout dans le contexte actuel. Pour compléter ces actions, une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) va être lancée courant 2023 afin de proposer des aides à la rénovation des logements. La collectivité a recruté un architecte pour l'aménagement et la revitalisation de la friche Granimarbre. Des investigations vont être menées pour évaluer les travaux nécessaires à la remise en service de la piscine. Le pôle petite enfance est sur les rails et offrira aux jeunes familles des solutions pour les plus petits. Les acquisitions foncières pour la maison de santé sont finalisées.

Merci aux agents de Noues de Sienne pour leur engagement au service de nos concitoyens. Merci à celles et ceux qui ont fait valoir leurs droits à une retraite bien méritée. Certains ont fait le choix de nouveaux projets professionnels, merci pour ce qu'ils ont apportés au service public. Bienvenue à celles et ceux qui ont choisi de nous rejoindre. Merci aux sapeurs-pompiers qui par leur action au quotidien apportent secours et assistance à ceux qui sont dans la détresse. Merci aux bénévoles, associatifs ou anonymes, qui contribuent au bien vivre ensemble. Merci à nos collègues et agents du SIVOM qui veillent à notre approvisionnement en eau dans des conditions difficiles.

Outre la santé, je vous souhaite pour cette année, tout ce qui peut vous rendre heureux et rien qui ne puisse vous désespérer. Que la raison, le bon sens, la solidarité et la tolérance soient le fil rouge de 2023.

Vœux 2023

Après 2 années sans avoir la possibilité de les organiser, vos communes déléguées vous accueillent pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Ce début d'année **2023** nous permettra de renouer avec ce moment d'échange et de convivialité apprécié de tous. Rendez-vous est donc pris :

Le samedi 7 janvier :

- ✓ à 14h30, à la salle des fêtes de **Le Gast**

Le samedi 14 janvier :

- ✓ à 14h30, à la salle des fêtes des **3 Mesnils**

Le samedi 21 janvier :

- ✓ à 11h30, à la salle des fêtes de **Champ-du-Boult**
- ✓ à 15h, à la salle des fêtes de **Sept-Frères**
- ✓ à 16h, à la salle des fêtes de **Courson**

Le **lundi 23 janvier** où sont notamment conviés associations, commerçants et artisans du territoire, à 18h, à la salle multi-activités de **Saint-Sever-Calvados**.

Le samedi 28 janvier :

- ✓ à 16h, à la salle des fêtes de **Saint-Manvieu-Bocage**

Bonne

Année

2023

Vous avez 67 ans ou plus en 2023 ? A vos agendas !



Alors que les communes déléguées de Saint-Manvieu-Bocage et Le Gast organisent leur repas à l'automne, retrouver ci-dessous les dates des prochains repas des anciens où vos élus seront ravis de partager un moment de convivialité avec vous. Voici les dates à retenir :

- ✓ le dimanche 26 février pour les **3 Mesnils**
- ✓ Le dimanche 5 mars à **Champ-du-Boult**
- ✓ Le dimanche 12 mars à **Courson**
- ✓ Le dimanche 19 mars à **Fontenermont et Sept-Frères**
- ✓ Le dimanche 2 avril à **Saint-Sever-Calvados**

Modification des adresses, vérifiez si vous êtes concernés

Certaines communes déléguées avaient entamé ce travail depuis de nombreuses années. Avec la commune nouvelle, de nombreux doublons sont apparus et il a fallu fournir un dernier effort. Le sujet touche enfin à sa fin... ou plutôt c'est le début d'une base adresse uniformisée et conforme. Chacun a désormais un numéro !

Toutes les voies ont été nommées. Soucieux d'avoir des dénominations le plus proche de l'existant, nous avons, autant que possible, conservé les noms des lieux-dits et précisé le type de voie (chemin, impasse, route, rue...). Cependant, pour éviter les doublons sur Noues de Sienne, certaines voies ont dû être créées.

Vous pouvez dès à présent vérifier votre adresse sur le site <https://adresse.data.gouv.fr/>. A noter sur ce site que le code 14658 correspond au code INSEE de la commune, le code postal reste bien 14380 pour Noues de Sienne.

Pour mettre à jour facilement votre adresse auprès de l'administration, vous pouvez le faire via le site <http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>. Un guide « pas à pas » a été fait pour vous faciliter les choses, il est disponible sur le site internet ou auprès de vos mairies.

Pour les personnes éloignées du numérique, des ateliers sont organisés en partenariat avec le conseiller numérique du Département du Calvados tous **les lundis du 9 au 30 janvier de 9h à 17h et les samedis 21 et 28 janvier de 9h à 12h au pôle socio**. Sur réservation auprès du Point Info 14 / Maison France Services ou au 02 31 09 27 76.

Retrouvez toutes les informations et une foire aux questions qui sera alimentée au fur et à mesure sur le site www.nouesdesienne.fr rubrique Actualités.



© Signaux Girod

La commune assure également la mise en place des panneaux de rue et **fournit les numéros de maison** (première numérotation uniquement ; l'entretien et la réfection en cas de perte ou de dégradation est à la charge du propriétaire). Ces plaques numérotées sont à retirer en mairie déléguée lors des permanences élus prioritaire-



- ✓ Courson : les 2èmes et 4èmes samedi du mois
- ✓ Fontenormont : le mardi de 14h à 15h et le jeudi de 17h30 à 19h
- ✓ Le Gast : le mardi de 16h à 18h et le vendredi de 14h à 16h
- ✓ Mesnil-Benoist, Mesnil-Caussois et Mesnil-Clinchamps (en mairie de Mesnil-Clinchamps) : le samedi de 10h à 12h
- ✓ Saint-Sever-Calvados : le samedi matin de 10h à 12h
- ✓ Sept-Frères : le vendredi de 9h30 à 11h

NB : Pour Champ-du-Boult et Saint-Manvieu-Bocage, seuls quelques numéros sont modifiés ou ajoutés, les élus vous contacteront si modifications.

La plaque devra être visible depuis la voie publique. Selon la configuration de votre terrain, elle sera apposée de préférence sur la façade de chaque maison au-dessus de la porte principale (ou immédiatement à gauche de celle-ci), ou sur le mur de clôture à gauche de l'accès naturel et piétonnier, ou à défaut, sur la boîte aux lettres.

Dans cette nouvelle rubrique, nous souhaitons donner la parole aux agents de la commune pour mieux les connaître et comprendre leur quotidien.



Martial

**Agent technique
bâtiment**

**Quand as-tu intégré
la collectivité ?**

Le 3 janvier 2022

Que faisais-tu avant ?

Je livrais des repas à domicile avec l'ARCAD.

Pourquoi as-tu rejoins Noues de Sienne ?

J'ai appris par un collègue qu'un poste était vacant comme agent technique bâtiment et j'ai eu envie de postuler, j'ai une formation initiale en électricité.

Qu'est-ce qui te plaît dans ton poste ?

Chaque journée est variée, on réalise différents travaux, ce n'est jamais la même chose.

Que dirais-tu à quelqu'un qui souhaite rejoindre la collectivité ?

Qu'il y a une bonne entente et que le cadre est agréable.

Sonia

**Assistante aux
Services Techniques**



Sonia, d'où viens-tu ?

J'étais pendant plus de 20 ans dans une autre collectivité en charge du secrétariat ou à l'accueil. J'ai eu besoin de changement et j'ai donc décidé de rejoindre Noues de Sienne en janvier 2022.

De quoi est fait ton quotidien ?

Je gère la partie administrative des services techniques, j'ai quelques responsabilités et la possibilité de prendre des initiatives.

J'apprécie aussi l'ambiance avec les collègues. Le travail est diversifié d'une journée à l'autre.

Que dirais-tu à quelqu'un qui souhaite rejoindre la collectivité ?

N'hésitez pas à postuler. Les élus sont ouverts et à l'écoute et la commune a de beaux équipements.



Natacha

**Responsable scolaire
et périscolaire**

Natacha, raconte-nous ton parcours :

J'ai travaillé pendant plusieurs années dans le secteur privé en ressources humaines et secrétariat avant d'intégrer l'Intercom Séverine il y a 7 ans et ensuite la commune de Noues de Sienne.

Qu'est-ce qui te plaît dans ton poste ?

Sa polyvalence, la gestion du personnel et du transport et le contact avec le public.

Quels sont les atouts de la commune selon toi ?

Son cadre de vie avec la forêt, les étangs, son patrimoine et notamment la mairie dans laquelle je travaille. Les infrastructures aussi avec la médiathèque ou plus récemment la salle de spectacles. Et la commune ne manque pas de projets pour les prochaines années.

Ecole maternelle de Saint-Sever-Calvados



Après une première rentrée en septembre, pour 78 écoliers et leurs enseignants, de la petite à la grande section, l'école maternelle a été inaugurée le samedi 26 novembre. Elle compose désormais avec l'école élémentaire (ouverte depuis 2018), le groupe scolaire Simone Veil, en un seul et même lieu.

Un bel outil adapté aux tout-petits pour qu'ils s'épanouissent et apprennent dans les meilleures conditions.

Le projet représente 1,5 million d'euros HT dont 480 000€ qui sont subventionnés par l'Etat.



Salle de spectacle



Un prix Molière 2022 sur scène. 100% des places occupées. L'ancienne salle des fêtes du 17 rue du Docteur Fontaine à

Saint-Sever s'est métamorphosée en salle de spectacle, mercredi 30 novembre. Première représentation dans ce nouvel équipement culturel de Noues de Sienne. Un temps inaugural sera programmé début 2023 pour faire découvrir ce lieu aux habitants.



A noter que cette rénovation au label BBC permet un gain énergétique de 75% par rapport à l'ancienne configuration. Le projet d'un montant de 693 000€ HT est subventionné par l'Etat pour 292 000€ et par le Conseil Départemental pour 266 000€.

Village de caractère

Le projet consistant à réaménager le bourg de Saint Sever le long de la RD 524 est en cours.

Les intempéries ont retardé l'avancement des travaux. Après la période des fêtes, la reprise se fera le 9 janvier où la place Albert Lebrun côté sud sera fermée. L'entreprise EUROVIA commencera les travaux sur le réseau pluvial, rue aux Forges, et l'aménagement de la partie haute de la place Albert Lebrun. L'entreprise de maçonnerie évoluera sur la partie sud ouest de la place.



Quels noms pour nos bâtiments ?

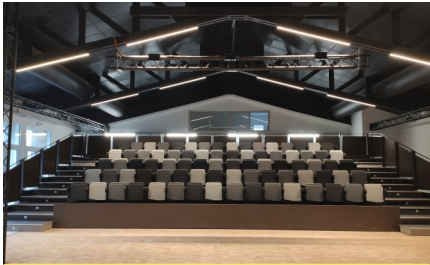
Et si vous proposiez un nom pour nos bâtiments ?

La commune bénéficie de nombreux équipements mais il est parfois difficile de s'y retrouver quand on souhaite s'y donner rendez-vous, notamment sur la commune déléguée de Saint-Sever-Calvados.

Nous faisons donc appel à vos bonnes idées pour nous proposer des noms pour les bâtiments suivants :



La salle multi-activités



La salle de spectacles



**Le pôle Socio-culturel
et sa salle multi-activités également**



L'ancienne cantine



L'ancienne école maternelle

Toutes les propositions sont les bienvenues : personnalités, nom commun, histoire, culture,... il n'y a pas de thématiques prédéfinies. A vous de nous surprendre. Pour cela, inscrivez vos idées sur papier libre et déposez-les en mairie ou envoyez-les par mail à :

communication@nouesdesienne.fr

Et n'hésitez pas à nous expliquer les raisons de vos choix !

Cet agenda regroupe les manifestations portées à notre connaissance et les programmations d'ores et déjà arrêtées à la date de mise en page du bulletin municipal. Ce calendrier est appelé à s'étoffer au fil des semaines et des mois. Des informations à retrouver sur nouesdesienne.fr et dans nos newsletters. N'oubliez pas de nous communiquer votre actualité sur polesocio@nouesdesienne.fr afin d'en assurer la diffusion.

A partir du mercredi 11 janvier

Le **Club des aînés des 3 Mesnil** vous propose son planning pour le premier semestre 2023. Rendez-vous est donné :

- ✓ En janvier, le mercredi 11 pour la galette et le mercredi 25 ;
- ✓ En février le mercredi 8 pour la Chandeleur et le mercredi 22 ;
 - ✓ En mars, les mercredi 8 et 22 ;
 - ✓ En avril, les mercredis 5 et 19 ;
 - ✓ En Mai les mercredis 3, 17 et 31 ;
- ✓ En juin pour leur loto le dimanche 4 ainsi que les mercredis 14 et 28 ;
- ✓ Et le mercredi 5 juillet pour leur pique nique.

Rappelons que ces rencontres sont ouvertes à tous les Noues de Siennois(es).

Vendredi 13 janvier

Galette des rois de La Vache qui Lit

L'Association des Amis de la Vache qui Lit donne rendez-vous à tous ses adhérents et sympathisants pour croquer dans la galette des rois, le vendredi 13 janvier. Informations au 0231669710 et sur lesamisdelavachequilit@orange.fr

A partir du jeudi 12 janvier

L'Union des anciens de Courson

informe de la reprise de ses activités (jeux de cartes, dominos, etc...) tous les 15 jours, le jeudi de 14 à 18h30 (hors jours fériés). Premier rendez-vous 2023 : le jeudi 12 janvier. A noter : la galette des rois sera servie le jeudi 26 janvier ; l'assemblée générale de l'association est fixée au jeudi 29 juin.

Informations ou/et inscriptions auprès de la présidente
Mme Bacquet au
0661809998 ou par courriel
sur mammie50@hotmail.fr



Dimanche 15 janvier

La Sainte-Barbe

La célébration de la Sainte-Barbe par les sapeurs-pompiers du Centre de secours de Saint-Sever se déroulera le dimanche 15 janvier, à partir de 10h30, sur le site de la rue Margerie. Une cérémonie marquée par la prise de fonction du nouveau chef de centre, Gaylord Forest. L'amicale des sapeurs-pompiers attend par ailleurs son assemblée générale prochaine pour arrêter son calendrier 2023.

Dimanche 15 janvier

L'assemblée générale de la Gaule Séverine aura lieu le dimanche 15 janvier, à 10 heures, dans la salle de la cantine rue des écoles, à Saint-Sever. Cette réunion prépare également l'ouverture de la pêche en 1ère catégorie fixée au samedi 11 mars.

Samedi 21 janvier

« Nuits de la lecture »

« On peut aimer son prochain et avoir envie d'en reprendre un morceau » : titre générique des nouvelles anthropophages mijotées par Jean-Charles Noël de la Compagnie du Marin.

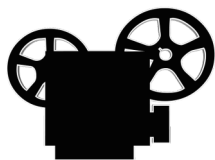
Invité des Nuits de la lecture (sur la thématique de la peur) relayées par la Médiathèque de Noues de Sienne, le samedi 21 janvier, à 11 heures, dans la salle de spectacle. Informations sur mediatheque@nouesdesienne.fr et au 0231691623.

Vendredi 3 février

Réunion des associations

Elles sont les premiers acteurs de notre territoire en terme d'animations et de lien social : les associations de Noues de Sienne, à travers leurs responsables, sont invitées par les élus de la commission socioculturelle à une réunion d'information et d'échange, le vendredi 3 février, à 18h30, dans les locaux de la salle de spectacle (au 17 de la rue du Docteur Fontaine à Saint-Sever). Informations sur polesocio@nouesdesienne.fr et au 0645638209.

Mercredi 15 février



Ciné-enfants

Une séance de cinéma sur grand écran pour les enfants : une initiative programmée le mercredi 15 février, à 15h30, dans la salle de spectacle de Noues de Sienne. Inscription préalable conseillée. Infos sur mediatheque@nouesdesienne.fr et au 0231691623.

Vendredi 3 février

Le comité de jumelage Saint-Sever/ Niederdorfelden tiendra **son assemblée générale** le vendredi 3 février, à 20h30, dans la salle de réunion de la mairie déléguée. Cette assemblée est ouverte à tous en cette année de retrouvailles avec nos amis allemands : pour le 50ème anniversaire du jumelage qui sera célébré Outre-Rhin du 18 au 22 mai ; et lors des échanges entre jeunes de nos deux villes jumelles du 22 au 29 juillet. Informations auprès de Ginette Branger au 0231682465 et de Jean-Pierre Nourry au 0666616099.

Dimanche 26 février

De l'Ave Maria aux Beatles !

Ils sont quatre. Yves Lebaudy : le paysan altruiste, diacre en son état ; Ghislaine Cloux & Cindy Coignard : instrumentistes, auteurs, compositeurs et interprètes ; et Jean-Claude Civone : batteur/bassiste/choriste après plus de 30 ans de scène au côté de Jean-Jacques Goldman et Patricia Kass. Les mêmes réunis au sein de « Chœurs alliance » seront en concert le dimanche 26 février, à 15h30, en l'église du Gast. Dans un répertoire surprenant : de l'Ave Maria aux Beatles. Informations sur polesocio@nouesdesienne.fr et au 0645638209.

Samedi 4 mars

Le **Comité des fêtes des Trois Mesnil** organise une **soirée dansante**, le samedi 4 mars, à partir de 20 heures, dans la salle de Mesnil-Clinchamps. Information au 06 33 36 07 81 et sur mette.emilie@hotmail.fr

Samedi 11 mars

Pour donner également de la collégialité à nos écrans, la Médiathèque organise un **tournoi de jeux vidéo** le samedi 11 mars, à 10h00.

Sur inscription préalable. Informations au 0231691623 et sur media-theque@nouesdesienne.fr

Samedi 11 mars

Souper-conté !

Le Café de Pays de Saint-Manvieu-Bocage accueillera le samedi 11 mars, le souper-conté initié par La Vache qui Lit. Pour renouer avec la tradition orale, les pieds sous la table, au coin du feu. Informations sur lesamisdelavachequilit@orange.fr et au 0231669710.

Samedi 18 mars

La Saint-Patrick

Saint-Manvieu-Bocage à l'heure Irlandaise : ce sera le samedi 18 mars, à l'initiative de Bocage Loisirs qui avec le relais de La Vache qui Lit vous propose de venir fêter la Saint-Patrick. Informations au 0674565833 ou/et 0625456988.

Du 6 au 9 mars

« Les Rêveurs New World » dévorent

C'est un collectif qui regroupe une vingtaine d'artistes de Normandie. Une dizaine d'entre eux viendront à Noues de Sienne du 6 au 9 mars, travailler sur une création « La Dévoration », issue de démarches artistiques collectives et individuelles. Ces temps de résidence sont autant d'occasions de rencontre, d'échanges, de restitutions partagées avec les populations locales. Informations au 0645638209.

Mercredi 22 mars

Après-midi « Ouvre-boîte »

La Médiathèque de Noues de Sienne propose un après-midi jeux de société avec « L'ouvre-boîte », le mercredi 22 mars, de 14h30 à 18h00 (séance de rattrapage le 17 mai). Pour tous les âges. Entrée libre. Informations au 0231691623 et sur media-theque@nouesdesienne.fr

Mercredi 22 mars

Le Préau en résidence

Des comédiens du Préau plancheront à Noues de Sienne sur le thème de la sorcellerie/le surnaturel, du 25 au 29 mars. Cette initiative & thématique portée par La Vache qui Lit vous intéresse ? Informations au 0231669710 et sur lesamisdelavachequilit@orange.fr

Vendredi 14 avril

Noues de Sienne s'inscrit dans le circuit des **Musicales du Bocage** : la date du concert, normalement en l'Abbatiale de Saint-Sever, est fixé au 14 avril, à 20h30. A l'affiche : l'ensemble Mozaïque composé de sept professionnels de Paris, d'Allemagne, d'Italie. Dont le baryton basse Alexandre Baldo, en poste à Rome. Information sur polesocio@nousdesienne.fr et au 0645638209.

Dimanche 23 avril

Le Comité des fêtes de Mesnil-Clinchamps organise une **randonnée pédestre** le dimanche 23 avril, au départ de la salle communale. Parcours sur deux boucles de 5 et 10 kilomètres. Information au 0633360781 et sur mette.emilie@hotmail.fr

CARNAVAL

Organisé une année sur deux par le comité des fêtes de Saint-Sever, en mars, nous avons l'habitude de nous retrouver pour la parade du Carnaval. Compte tenu des travaux dans le centre bourg de Saint-Sever et pour assurer la sécurité des biens et des personnes, il ne sera pas possible cette année d'honorer la tradition sous le même format. D'autres options sont actuellement à l'étude pour tenter de trouver une alternative, notamment sur un nouveau parcours pour cette année. Si cela ne pouvait aboutir, rendez-vous est donné pour 2024 !

Lundi 1^{er} mai

Bocage Loisirs organise dans sa commune déléguée de Saint-Manvieu-Bocage un **vide-greniers**, le lundi 1er mai. Informations au 0674565833 ou/et 0625456988.

Jeudi 11 mai

« Maryvonne » se décentralise

Dans le cadre de ses représentations décentralisées dans le Bocage Virois, le Théâtre du Préau présente le jeudi 11 mai, à 19 heures, dans la salle de spectacle de Noues de Sienne : « Maryvonne ». Dialogue entre une jeune adulte et sa grand-mère dans un jeu de scène et d'écran. Information aux 0231669710 & 0645638209

Dimanche 14 mai

Le Comité des fêtes de Courson organise un **vide-greniers** le dimanche 14 mai, à partir de 7 heures, sur le parking et dans la salle communale. Sur place : rôtisserie, buvette, vente de crêpes... Informations aux 0687217424 & 0687585635.

Du 18 au 22 mai (Allemagne)

Le 50ème anniversaire du

Comité de jumelage

Saint-Sever / Niederdorfelden

sera célébré du 18 au 22 mai 2023, en Allemagne. Le voyage se fera en autocar au départ de Noues de Sienne. NB : le nombre de places sera limité à 50 personnes. Informations auprès de Ginette Branger au 0231682465 et de Jean-Pierre Nourry au 0666616099.

Vendredi 14 avril

Après « la Métamorphose des cigognes », la commune de Noues de Sienne et les affaires culturelles du Département proposent dans la salle de spectacle :

« La collection »

(le vélomoteur et le téléphone à cadran rotatif). De et avec Catherine Büchi, Léa Pohlhammer et Pierre Mifsud, comédiens de théâtre, de TV et de cinéma. Compile de pièces courtes pour récits burlesques, la Collection est une plongée cocasse dans le monde sépia des souvenirs. Informations au 0645638209 & auprès de la Médiathèque au 0231691623.

Du 2 au 7 juin

Festival « Ma parole »

Noues de Sienne est partenaire du Festival « Ma parole » organisé par la Bibliothèque du Calvados du 2 au 7 juin. Avec accueil sur cette période d'un spectacle vivant à une date exacte restant à déterminer. Informations sur mediatheque@nouesdesienne.fr et au 0231691623.

Dimanche 11 juin

Le Comité des fêtes et d'animations commerciales de Saint-Sever organise son **vide-greniers**, le dimanche 11 juin. Information au 0641202675.

Mercredi 21 juin

Fête de la musique

Rendez-vous le mercredi 21 juin dans le village emblématique de Saint-Manvieu-Bocage pour la Fête de la musique de Noues de Sienne. De 18 heures à tard dans la nuit. A la baguette : Bocage Loisirs et la participation de nombreuses autres associations pour une soirée sans fausse note : sur scène, à table, en spectateur... Informations au 0674565833 ou/et 0625456988.

Du 21 juin au 13 juillet

Pour son édition 2023,

« Hors les Murs »

débutera donc le 21 juin avec la Fête de la musique et s'achèvera le 13 juillet en feu d'artifices. Avec sur cette période, des formats culturels de plein air en cours de programmation.

Informations au 0645638209 et sur polesocio@nouesdesienne.fr

Samedi 24 juin

Le tournoi de foot de l'UA Saint-Sever se déroulera en 2023 le samedi 24 juin, sur les pelouses du stade de la commune déléguée de Noues de Sienne. Informations auprès du coordinateur sportif de la commune, Anas Lamrabette sur sport@nouesdesienne.fr et au 0611529814.

Samedi 24 juin

Défi de la Pierre Percée

A pied, à vélo ou en canoë, sur terre, en forêt ou sur l'eau : le 19^{ème} défi de la Pierre Percée se déroulera le samedi 24 juin à Noues de Sienne, avec Saint-Sever comme point de départ et d'arrivée. Il s'agira de retrouvailles après l'édition de 2022 et notre territoire est ravi d'accueillir une nouvelle fois cette épreuve régionale majeure du Virking'raid. Contact : par téléphone au 0682964997 et sur www.virkingraid.org

Samedi 24 juin

Le Comité des fêtes de Courson organise son **méchoui** le samedi 24 juin, à partir de 20h30, sur le site de la salle communale. Informations aux 0687217424 & 0687585635.

Juillet / Août

Les vendredis en forêt

Des concerts en plein-air et sous les arbres à partir de 20 heures : l'esprit des Vendredis en forêt (de Saint-Sever) qui signeront leur 4ème saison sur le site touristique de l'Etape. Un rendez-vous hebdomadaire de juillet à août. Informations au 0231091211.



Dimanche 2 juillet

Les amis de la Vache qui Lit organisent le **pique-nique** de l'association le dimanche 2 juillet. Informations : lesamisdelavachequilitt@orange.fr ou au 0231669710.

Jeudi 13 juillet

Le Comité des fêtes et d'animations commerciales de Saint-Sever organise son **méchoui** le dimanche 13 juillet, sur le stade de foot de Saint-Sever dans le cadre des festivités organisées pour la célébration de la Fête nationale. Le méchoui sera ainsi suivi d'un feu d'artifices. Information au 0641202675.

Du 22 au 29 juillet

Echange franco-allemands

Les échanges reprennent entre jeunes habitants de Noues de Sienne et leurs homologues de Niederdorfelden. Nos voisins allemands sont invités à poser leurs valises sur notre territoire du 22 au 29 juillet 2023. Ces rencontres vous intéressent ? Informations auprès de Ginette Branger au 0231682465 et de Jean-Pierre Nourry au 0666616099.

Dimanche 6 août

Le **trail/marche de la forêt de Saint-Sever** organisé par la Man'selle est fixé au dimanche 6 août. Informations auprès de Pascal Mancel au 0699163063.

Vous avez un évènement à annoncer ?

Nous pouvons le communiquer sous certaines conditions

En plus de relayer les évènements des associations du territoire, nous vous proposons d'être le relais de tout évènement qui participe à la vie locale. Si votre évènement ou activité revêt un caractère touristique, patrimoniale, historique, local ou festif, vous pourrait désormais figurer dans nos bulletins, nos newsletters, site internet... La commune se réserve le droit de ne pas faire de publicité dans le cas où les objectifs ne sont pas clairement identifiés ou s'il s'agit d'une activité uniquement à but lucratif ou professionnel.

Contact : polesocio@nouesdesienne.fr ou communication@nouesdesienne.fr

Les propositions d'activités à Noues de Sienne reposent également sur les ateliers mis en place par la Vache qui Lit, la Média- thèque, etc... :

- ✓ **Conversation franco/anglaise** :
02 31 67 28 97- guillougm@wanadoo.fr
- ✓ **Marche nordique** : 07 68 23 50 43
sport@nouesdesienne.fr
- ✓ **Patchwork** : 06 35 66 89 62
jenny@jennyshorten.com
- ✓ **Photo** : 06 12 71 05 70
patw58@hotmail.fr
- ✓ **Randos de Patrick** : 06 52 40 63 61
patrick.besnehard@wanadoo.fr
- ✓ **Tarot/belote** : 06 27 47 32 24
dominique.leguerrier@sfr.fr
- ✓ **Tennis de table** : 06 25 45 69 88
alegrain@wanadoo.fr
- ✓ **Théâtre** : 06 65 38 46 73
berangere.thomas-vachequilil@orange.fr
- ✓ **Terre** : 06 62 27 59 37
martinesutre52@gmail.com
- ✓ **Couture** : 06 25 47 17 55
falaisemp@wanadoo.fr
- ✓ **Permaculture** : 06 50 70 82 57
lindabedouet@hotmail.fr
- ✓ **Yoga** : 06 81 07 64 77
yogapascalejardin@gmail.com
- ✓ **Atelier Tricot** : 06 32 00 05 52
monique.saint0608@orange.fr

Et si on bougeait son corps ! Ateliers santé, seriez-vous intéressés ?

Parce que l'exercice physique est bon pour la santé :

- ✓ Il donne de l'énergie
- ✓ Il améliore la souplesse, l'endurance cardio-musculaire
- ✓ Il stimule l'équilibre
- ✓ Il stabilise le poids
- ✓ Il régule le sommeil
- ✓ Il diminue les douleurs articulaires



Isabelle LEFEBVRE, animatrice, étudie la possibilité de mettre en place des ateliers santé, **adaptés aux personnes à partir de 50 ans, en sessions collectives hebdomadaires.**

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à la contacter au 07 88 81 10 59.

PIG Habitat

Le Département du Calvados, en partenariat avec l'Agence nationale de l'Habitat (Anah), porte un **Programme d'Intérêt Général (PIG)** permettant aux Calvadosiens de bénéficier

d'aides financières et d'un accompagnement gratuit pour améliorer l'efficacité énergétique de leur logement ou pour l'adapter à une perte d'autonomie.



Le Département du Calvados a missionné le groupement SOLIHA/CDHAT/Biomasse Normandie pour accompagner les bénéficiaires du dispositif à chaque étape de leur projet : identification des travaux à réaliser, avec une visite à domicile ; conseil ; recherche de financements ; montage des dossiers de demande de financements ; proposition de création d'un carnet numérique d'information sur le logement ; seconde visite après travaux ; montage des dossiers de demande de paiement.

Renseignement sur le site www.calvados.fr ou contacter un conseiller France Rénov au 09 82 81 63 80.

Rezo Covoit'

le service de covoiturage pour tous vos déplacements

- Vos **trajets quotidiens** pour mettre fin à l'autosolisme lors des trajets domicile - travail, aller chercher les enfants à l'école, faire ses courses...
- **À la dernière minute**, via notre option "Partir maintenant", découvrez les conducteurs ou passagers qui sont sur votre route.
- Vos **déplacements occasionnels**, partagez vos frais et votre véhicule lors de vos longs trajets.
- Vers des **événements**. Rejoignez vos festivals, salons, compétitions sportives etc. en covoiturage !

Partagez vos frais de déplacement sans commission !
Covoiturez avec l'appli Rezo Mobicoop ou sur le site web.

Plus d'infos et inscription sur mobicoop.fr, ou sur l'application Rezo Mobicoop.

Comment ça marche ?

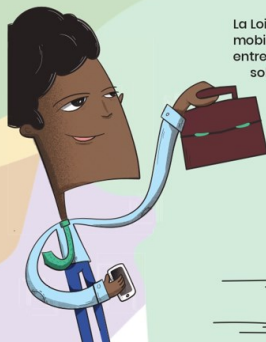
- Que vous soyez conducteur, passager ou que vous soyez flexible, **publiez une annonce de covoiturage** pour avertir la communauté de votre déplacement. Vous serez alerté lorsqu'un autre usager passe par votre route.
- Utilisez notre **service de messagerie** pour vous mettre d'accord sur les détails du covoiturage.
- **Payez** de la main à la main ou par carte bancaire sur notre interface.

Recommencez !



Et dans le cadre d'une entreprise ou d'une zone d'activité ?

La Loi d'orientation des mobilités (LOM) contraint les entreprises à proposer des solutions de mobilité à leurs salariés. Demandez la création d'une **communauté privée** ou profitez déjà de nos services de covoiturage pour votre groupe.



Redevance incitative, où en sommes-nous ?

Comment va se passer la collecte des ordures ménagères dans les mois à venir ?

C'est une question que vous êtes nombreux à nous poser, à juste titre, et surtout pour la mise en place effective de la Redevance Incitative au 1er janvier 2024.

Plusieurs réunions de travail ont eu lieu au sein de l'Intercom de la Vire au Noireau. L'enjeu était de trouver un mode de collecte qui puisse répondre au mieux à l'entier territoire de la communauté de communes. Une première option était la mise en place de bacs pucés pour la collecte des ordures ménagères avec un nombre prédéfini de levées, les levées supplémentaires seraient facturées en complément. Ce mode de collecte bien qu'intéressant sur certains aspects ne pouvaient fonctionner sereinement sur certaines communes du territoire, comme Noues de Sienne, où l'habitat est parfois très dispersé et où certains aujourd'hui font plusieurs centaines de mètres pour déposer leurs sacs d'ordures ménagères.

C'est au même moment qu'une enquête a été lancée pour recenser les différents foyers, le nombre d'habitants et le mode de collecte actuel pour mieux cartographier le territoire et préparer la mise en place de la redevance. Le message principal de l'enquête « Réservez votre bac » n'était pas adapté, car non acté, et a engendré de la confusion pour vous. Cette enquête, qui n'est pas terminée et à laquelle nous vous invitons à répondre, a confirmé que

la solution du bac n'était pas toujours optimum.

Une réflexion complémentaire a donc été menée pour mettre en place une solution la plus « confortable » pour tous, tout en maîtrisant au mieux l'investissement et le coût futur de la collecte des déchets.

Nous n'avons pas à l'heure où nous bouclons ce bulletin de communication officielle de l'Intercom de la Vire au Noireau, laquelle devrait intervenir courant janvier, mais nous souhaitons vous donner quelques éléments de compréhension.

Comme prévu initialement fin 2022, des réunions d'informations publiques seront réalisées sur le premier semestre 2023 pour vous présenter le futur mode de collecte et répondre à toutes vos interrogations.



**Si vous ne l'avez pas encore fait, répondez à l'enquête sur
www.enquete9.com ou par téléphone au 02 31 78 00 90**
(du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 12h)

AVIS DE RECHERCHE LE GANG DES « ERREURS DU SAC JAUNE »



Emballage en bois, masques jetables, mouchoirs, essuie-tout et objets en plastiques qui ne sont pas des emballages (pincettes, cintres, brosses à dents, éponges, jouets...) sont les erreurs les plus fréquentes du sac jaune. Ils sont à déposer dans le sac d'ordures ménagères, car ils ne sont pas recyclables. Lorsque vous avez un doute, vous pouvez consulter le **mémo-tri** sur www.seroc14.fr ou **télécharger l'application « Guide du tri »**. On compte sur vous !

DES MILLIERS DE FAMILLES COMPOSTENT LEURS DÉCHETS, ET VOUS ?



S'il y a une manière simple, efficace et à la portée de tous de réduire l'impact de ses déchets sur l'environnement, c'est bien le compostage à domicile. Saviez-vous que chacun d'entre nous produit en moyenne 30kgs de déchets compostables par an ? Ils proviennent de la cuisine, sont d'origine végétale (épluchures, marc de café, sachets et feuilles de thé, fleurs fanées) et pèsent lourd dans notre poubelle. Compostés à domicile, ils évitent les coûts et la pollution liés à leur transport. Ils se transforment naturellement en un engrais riche en nutriments qu'il est facile d'utiliser pour ses plantations. Ils permettent de limiter les déchets verts transportés en déchèterie, car ils ont besoin de feuilles mortes et de branches broyées pour bien se biodégrader. Aujourd'hui, des

milliers de familles ont opté pour cette solution pratique et économique qui a un impact concret et immédiat sur le poids de nos poubelles. Pour réserver votre composteur individuel, rendez-vous sur le site de votre syndicat de traitement des déchets et laissez-vous guider :

Le Grand Jeu du Tri

Relie chaque déchet dans la poubelle ou le conteneur approprié !



déchèterie



sac jaune tri sélectif



composteur



ordures ménagères



conteneur à verre



Sac jaune : barquette de lardons, sachet de baguette, rouleau de papier toilette, bouteille de jus de fruit, couvercle de pot de confiture, dentifrice, Sac d'ordures ménagères : éponge, verre cassé, masque jetable, essuie-tout, Conteneur à verre : bouteille de bière, Composteur : peau de banane, Déchèterie : piles.

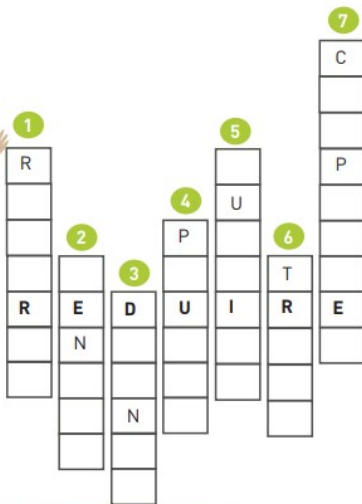
Solutions

Un doute sur un déchet ?

Consultez et téléchargez le mémo-tri sur www.seroc14.fr/trier/ ou téléchargez l'application « Guide de tri ».

Des nouvelles habitudes !

Eugénie a listé des bonnes résolutions pour réduire ses déchets. Complète ces mots croisés.



1. Avant de jeter un objet cassé, je vérifie si je ne peux pas le ...
2. Si je n'utilise plus un objet, je peux essayer de le ..., dans une brocante ou sur internet.
3. Mes vêtements sont trop petits. Je peux les ... à mon petit cousin.
4. Elles mangent les restes alimentaires. J'adopte des ... !
5. Pour éviter le gaspillage alimentaire, je ... les restes !
6. Quand je jette un emballage, je n'oublie pas de le ... dans la bonne poubelle, pour qu'il puisse être recyclé.
7. Je peux Ainsi, les petits vers mangent mes épluchures de fruits et de légumes !

6. TRIER / 7. COMPOSTER
1. RÉPARER / 2. VENDRE / 3. DONNER / 4. POULES / 5. CUISINE /

Solutions

Comment réduire mes déchets ?

Astuces, gestes et bons réflexes sur www.seroc14.fr/reduire/





L'année 2022 s'achève et avec elle plusieurs événements

marquants, que personne n'aurait pu prévoir et toujours pour certains d'actualités. D'abord cette guerre, à nos portes, preuve que la paix n'est toujours pas acquise même avec nos « alliés ». Une sécheresse comme rarement nous avons connue, obligeant certains collègues à prévoir avec les services de l'état des plans de sauvegarde et d'approvisionnement de l'eau si elle venait à manquer. Une inflation et des pénuries là où l'on ne les aurait jamais imaginées, conséquences post COVID, guerre en Ukraine ou changement climatique. Il nous faut désormais être agiles faire preuve de souplesse dans nos usages pour anticiper autant que possible l'avenir et ne pas subir. Nos pratiques doivent évoluer pour nous adapter aux mieux au monde qui s'ouvre à nous et le protéger tant pour nous que pour les générations futures.

Profitons de cette nouvelle année 2023 pour avancer. Comme chaque début d'année nous débuterons nos travaux sur le budget, les équipes et élus de la commission Finance ayant déjà commencé. Il nous faudra être prudent sur nos frais de fonctionnement, faire des économies là où cela est possible en maintenant nos services publics. Côté investissements, il faudra faire des choix. Toutes les études menées jusqu'à présent pour différents projets ne pourront toutes être développées à court terme. Il faudra prioriser, cadencer et saisir autant que possible les opportunités de subventions. C'est aussi cela notre objectif, investir au mieux pour les Noues de Sienna(es) sans mettre en difficulté la collectivité.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une merveilleuse année 2023 où nous souhaitons vous retrouver nombreux aux différentes animations et notamment dans la nouvelle salle de spectacles qui vous permettra, nous l'espérons, de vivre de bons moments.

Et si on changeait ? pour une alternative solidaire, écologique et culturelle

NON à l'augmentation de la cantine

L'inflation est de retour, le prix des énergies atteint des sommets, les denrées alimentaires ont augmenté de 12% sur un an...

A Noues de Sienna comme partout ailleurs, c'est pour les foyers les moins aisés que ça va devenir difficile. Et les enfants seront les premiers à en subir les conséquences : pour équilibrer les budgets, il faudra faire des choix : se chauffer, s'éclairer seront des priorités. Pour manger, on privilégiera les pâtes et les produits premiers prix en attendant des jours meilleurs.

La cantine devient l'alternative, un service public garantissant aux enfants, quatre jours par semaine, un repas copieux et équilibré.

C'est le moment choisi par le conseil municipal, à la majorité des élu.e.s moins nos 7 voix, pour rattraper plusieurs années sans augmentation.

Un foyer moyen (2 parents et deux enfants) consacre 17%* de son budget pour s'alimenter.

Avec 3400€ de revenu, cela représente 578€ et pour un revenu de 1500€, seulement 255€... soit moins de la moitié. Lorsque le ticket de cantine augmente uniformément, sur quel foyer cela a-t-il le plus d'impact ?

L'augmentation décidée à partir du 1er janvier 2023 est de 0,20€ (de 3€40 à 3€60) soit presque 7€ par mois. Pour la famille modeste (1500€), cela représente 2,71% de son budget alimentaire contre seulement 1,19% pour la plus aisée (3400€). Est-ce équitable ?

Nous contestons cette décision et demandons que soit appliqué, comme le préconise le gouvernement dans son projet « Cantines à 1€ », une tarification sociale car, dixit la délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté en juillet 2022, c'est donner à chaque enfant les moyens de la réussite.

*selon l'INSEE, la part alimentaire est de 18,3% pour les ménages modestes contre seulement 14,2% pour les plus aisés.

DATES A VENIR : Et si on changeait ? Bilan annuel du mandat : 10 mars – 18h30

Et si on changeait, ensemble, nos habitudes ? Samedi 8 avril

Nouveau !

Un moteur de recherche de rendez-vous est disponible afin de vous faciliter la prise de rendez-vous en mairie pour une première demande ou le renouvellement de vos titres d'identité.

Pour y accéder, rendez vous sur le site : <https://passeport.ants.gouv.fr/services>

A noter que les mairies de Noues de Siene, ne disposent pas du dispositif permettant les demandes et renouvellement de titre.



RÉSERVEZ
ANTICIPEZ
VOYAGEZ

Vérifiez dès maintenant la **validité de vos titres d'identité**. N'attendez pas le dernier moment pour les renouveler !

Gagnez du temps
avec la pré-demande en ligne sur
ants.gouv.fr

Contacts utiles :

Mairie de Saint-Sever-Calvados : le lundi de 14h à 16h, les mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h, les mercredi et vendredi de 9h à 12h, fermé le samedi.

02 31 68 82 63 ou contact@nouesdesienne.fr

Vos mairies déléguées vous accompagnent dans vos démarches :

Champ-Du-Boult	le mardi de 10h à 12h et le jeudi de 17h à 19h	02 31 66 02 96
Courseon	le mardi de 10h30 à 12h et permanence des élus les 2 ^{ème} et 4 ^{ème} samedi du mois de 10h30 à 12h	02 31 68 83 01
Fontenermont	le mardi de 14h à 15h30 et le jeudi de 17h30 à 19h	02 31 66 05 39
Le Gast	le mardi de 16h à 18h et le vendredi de 14h à 16h	02 31 66 06 57
Le Mesnil-Benoist	Se rapprocher de la mairie déléguée de Mesnil-Clinchamps	
Le Mesnil-Caussois	le samedi de 8h45 à 9h45	02 31 68 83 27
Mesnil-Clinchamps	le lundi de 14h à 16h, le mercredi de 9h à 12h30, le jeudi de 14h à 18h et le samedi de 10h à 12h	09 67 33 71 71
Saint-Manvieu-Bocage	le mardi de 14h00 à 18h30 et le samedi de 10h à 11h	02 31 66 00 57
Sept-Frères	le vendredi de 9h30 à 11h le samedi de 10h à 11h (permanence élus)	02 31 68 82 04